

# Projet culturel et scientifique de la bibliothèque de Nîmes

## 2018 – 2022

### Table des matières

<b>1. Renforcer le maillage territorial et poursuivre la rénovation des équipements.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Porter une attention particulière à des publics identifiés, notamment les publics en situation précaire et éloignés de la culture.....</b>	<b>4</b>
<b>3. Conforter la démarche de qualité de l'accueil et d'accessibilité des services.....</b>	<b>6</b>
<b>4. Renouveler la stratégie de communication et de conquête des publics.....</b>	<b>7</b>
<b>5. Maintenir au cœur du projet l'accès à une offre documentaire riche, actualisée, dans une démarche active de médiation culturelle.....</b>	<b>8</b>
<b>6. Structurer l'action culturelle et continuer d'innover dans ce domaine.....</b>	<b>10</b>
<b>7. Conforter la démarche innovante de la bibliothèque dans le domaine de la médiation numérique.....</b>	<b>11</b>
<b>8. Préparer et engager une véritable coopération entre les bibliothèques municipales de Nîmes et des communes limitrophes.....</b>	<b>13</b>

Les grandes orientations culturelles et scientifiques de l'établissement avaient été formalisées à la fin de l'année 2011 pour les cinq années suivantes et répondaient alors en grande partie à la nécessité d'asseoir le projet de réhabilitation de la bibliothèque centrale de Carré d'Art et de lui donner tout son sens. Au même moment, l'ambition de développement des ressources et services numériques donnait lieu à un schéma directeur sur la base duquel fut attribué le label Bibliothèque Numérique de référence, parmi les tout premiers en France.

Rares sont les composantes de ces projets pluriannuels qui n'aient été aujourd'hui réalisées, après prolongation du calendrier prévisionnel.

L'actualisation des grandes orientations prend donc acte du fait que la bibliothèque centrale est redevenue un outil moderne, performant et attractif au service de tous les publics et que l'attention doit se porter désormais en premier lieu sur les équipements de proximité.

Reconstitution du pôle « Quartiers » au sein de l'encadrement supérieur des bibliothèques

Il n'est pas superflu de rappeler en préambule que les bibliothèques de Nîmes fondent leur action sur les principes décrits par l'Unesco dans son « manifeste de la bibliothèque publique », repris et développés pour la France en 1991 par le Conseil Supérieur des Bibliothèques :

- La bibliothèque contribue à l'égalité d'accès à la culture, à l'information, aux loisirs
- Elle participe au développement de la création, de la recherche et de l'innovation
- Elle contribue au développement de la lecture et de la formation tout au long de la vie
- Elle promeut, recommande, propose des clés de compréhension de l'homme, du monde, de la société
- Elle est un lieu d'expression et de débat
- Elle est un espace public
- Elle participe à la révolution numérique.

La présence d'un fonds ancien et précieux, qui relève d'un patrimoine d'envergure nationale, vaut en outre à la bibliothèque de Nîmes le statut de Bibliothèque Municipale Classée et un soutien spécifique de l'Etat. La mission particulière de conservation, de diffusion et de valorisation de ce patrimoine écrit et graphique s'exerce en synergie avec les autres pans d'activité de la bibliothèque dans le cadre des missions qui viennent d'être rappelées.

A partir de ce cadre de référence, des choix stratégiques doivent pouvoir être opérés, qui se nourrissent de la connaissance et d'un diagnostic critique de l'environnement dans lequel la bibliothèque cherche à s'inscrire.

Force est de constater la difficulté à recueillir ces données en l'absence d'une démarche volontaire et outillée par la collectivité, et à susciter et décrypter l'expression des attentes et perceptions des habitants sur ses services qui ne soit pas organisée, animée et confiée à un personnel compétent.

La dernière enquête auprès de ses publics conduite par la bibliothèque pour son équipement central de Carré d'Art et réalisée par un organisme spécialisé date de 2010.

La Direction des Affaires Culturelles reprend ce constat qu'une connaissance plus fine des publics et de l'évolution de leurs pratiques s'avère plus que jamais indispensable et prône la création d'un observatoire des publics.

La bibliothèque se propose à son niveau d'identifier et de définir une mission d'évaluation des services, au sein de l'équipe de direction, qui sera couplée à un volet « innovation ». Des méthodes inspirées du Design Thinking pourront accompagner la démarche : 1<sup>ère</sup> journée d'étude le 20 novembre 2018 à Carré d'Art.

#### **Le réseau des bibliothèques de Nîmes en 2017 :**

108 agents

1 bibliothèque centrale Carré d'Art (260 000 entrées y compris le musée)

<p>3 bibliothèques de quartier (Marc Bernard, Jean Paulhan et Serre Cavalier) et 1 médiabus</p> <p>13 588 inscrits</p> <p>88% du public inscrit est d'origine nîmoise, 12% viennent des autres communes de l'agglomération et au-delà</p> <p>48% des inscrits ont moins de 18 ans</p> <p>564 000 documents / 523 404 prêts annuels</p> <p>57 309 visites dans l'année à des évènements, accueils de classes et de groupes</p> <p>42 heures d'ouverture hebdomadaire à Carré d'Art, entre 23 et 28 heures dans les quartiers</p>
---

### 1. Renforcer le maillage territorial et poursuivre la rénovation des équipements

La superficie total des bâtiments de bibliothèques et le nombre de places assises offertes, rapportés au nombre d'habitants desservis situe la ville de Nîmes en dessous de la moyenne nationale des villes de plus de 150 000 habitants. En 20 ans, la ville a gagné 20 000 habitants, la bibliothèque a gagné 40 m<sup>2</sup>.

Le schéma directeur des équipements municipaux, tous secteurs confondus, mentionne ce déficit au chapitre de la lecture publique. La Ville s'est d'abord fixé pour objectif de rénover les équipements existants.

Après la bibliothèque de Serre Cavalier et la bibliothèque de Carré d'Art, la **médiathèque Marc Bernard** (inaugurée en 1986) fait l'objet de travaux de réhabilitation avec une réouverture prévue au printemps 2019.

Un équipement central et structurant pour les quartiers Pissevin – Valdegour, au cœur d'un réseau d'acteurs sociaux. Un bâtiment vétuste, en décalage avec les missions remplies. Un projet de rénovation technique (étanchéité et traitement de façade, chauffage et ventilation, sols...). Une redistribution des fonctions : requalification de l'accueil, décroisement des collections, nouvelle salle d'animation, irrigation en points d'accès à internet, renouvellement d'un mobilier de plus de 30 ans, meilleure fonctionnalité des bureaux. Le tout adossé à un nouveau projet de service pour la médiathèque Marc Bernard.

La présence d'un **médiabus** pour atteindre des publics géographiquement ou socialement éloignés sur le vaste territoire de la commune (160 km<sup>2</sup>) reste essentielle. Le véhicule actuel, mis en service il y a 20 ans, sera remplacé au plus tard en 2020 par un véhicule offrant de meilleures conditions d'accessibilité, une plus grande diversité de collections et de services et des caractéristiques techniques répondant à une logique de développement durable.

2020 verra aussi s'ouvrir la nouvelle **ludo-médiathèque au sein du Pôle Educatif Culturel et Sportif Jean d'Ormesson**, dans le quartier du Mas de Teste, résultat du transfert et du doublement de la surface de l'actuelle bibliothèque Jean Paulhan (créée en 1984).

Une nouvelle école pilote, ouverte aux parents et aux habitants, avec un double objectif de mixité sociale et de réussite scolaire, associant tous les acteurs du territoire sur tous les temps de l'enfant.

Un bâtiment bioclimatique à énergie positive, dans un environnement paysager remarquable.

Des espaces pour la pratique sportive, pour des activités à vocation sociale et culturelle.

Une ludo-médiathèque qui rayonnera au-delà des limites du quartier et vers les communes limitrophes par son offre de collections, intégrant le jeu et le jeu vidéo, par son fablab, ses propositions d'activités ouvertes aux initiatives des habitants.

A plus long terme, les programmes de rénovation urbaine en cours de finalisation sur les quartiers prioritaires de Pissevin – Valdegour d'une part, du Chemin Bas d'Avignon de l'autre, intègrent des perspectives de création de m2 complémentaires :

- Par **extension de la médiathèque Marc Bernard** et son articulation avec de nouveaux locaux (ludothèque, fablab, espace de coworking, salles de sport, espaces de création et antenne du conservatoire de musique) formant un nouvel équipement de centralité.
- Par **création d'une nouvelle offre de lecture publique et de médiation numérique**, dans des locaux susceptibles d'être réhabilités, avec pour objectif de desservir les quartiers Chemin Bas d'Avignon – Clos d'Orville – Mas Lombard.

Dans ces trois derniers projets, la ville affirme le choix de rapprocher dans des équipements multifonctionnels, visibles et accessibles, des services à vocations multiples, regroupant les acteurs institutionnels et associatifs, en direction des publics proches mais destinés aussi à rayonner plus largement et à favoriser désenclavement et mixité.

Les bibliothèques se mettent donc au service d'une politique d'inclusion, de cohésion et d'innovation sociales par la culture, l'éducation, le loisir, la formation tout au long de la vie.

## **2. Porter une attention particulière à des publics identifiés, notamment les publics en situation précaire et éloignés de la culture**

La Ville de Nîmes est traversée de forts contrastes : ville au patrimoine bâti exceptionnel, d'un potentiel touristique majeur, avec ses six musées, ville dont l'emploi est par ailleurs fortement représenté par le commerce et le secteur public, et qui attire de nombreux retraités, elle renferme aussi de vastes territoires de pauvreté et de précarité, qui fait de son revenu fiscal médian un des plus bas de France. Dans les six quartiers prioritaires de la politique de la ville vivent près de 40 000 habitants, population jeune, qui sort plus souvent de la scolarité et du cursus de formation sans diplôme, avec une majorité de familles dont la personne de référence est immigrée, dans laquelle les familles monoparentales sont surreprésentées, et subissant un taux de chômage élevé, notamment chez les femmes.

Le réseau des bibliothèques municipales dans son ensemble a vocation à desservir tous les publics, à tous les âges de la vie, sans aucune discrimination.

Compte-tenu du contexte, elle se doit de développer un véritable volet social et cible, avec les moyens de droit commun, les crédits de la politique de la ville et les subventions de l'éducation artistique et culturelle qui lui sont alloués, les publics les plus en difficulté, notamment en provenance des quartiers décrits précédemment.

La bibliothèque confirme sa stratégie dans ce domaine, faite de multiples partenariats, institutionnels et associatifs, d'actions à la fois hors les murs et dans les murs, d'une analyse et d'une écoute attentive des besoins et des aspirations des habitants, d'une mobilisation ciblée et adaptée de moyens en acquisition de documents, et en action culturelle.

Un poste de chargé de mission sur la diversification des publics adultes a été créé par redéploiement et basé à Carré d'Art, avec notamment pour objectif de favoriser l'appropriation des espaces et services, la construction d'un programme de visites de groupes.

**L'axe de la petite enfance et de la parentalité** est ancien et significatif, il est au cœur du contrat de ville pour la bibliothèque : beaucoup de choses se jouent dans la construction de la personne aux premières années de la vie. Lecture partagée, conte, musique, éveil artistique, projections de documentaires avec les parents doivent continuer à se combiner, par l'intermédiaire des assistantes maternelles, crèches, haltes garderies, PMI etc.

**Les migrants et apprenants en français langue étrangère** continueront de se voir proposer, à partir de ressources documentaires, physiques et numériques, adaptées, des ateliers sociolinguistiques, des comités de lecture et ateliers d'écriture.

**Les personnes âgées** bénéficient, dans onze maisons de retraite, d'un dépôt de documents. Cette action reste fragile. Elle gagnera à s'appuyer sur de nouveaux partenaires pour intensifier les dessertes, sur des moyens logistiques plus solides et un conventionnement officiel impliquant davantage les institutions d'accueil et de soin. La bibliothèque de Serre Cavalier, au cœur du centre de gérontologie du CHU, reste une expérience phare à conforter : s'adressant à la fois aux résidents, à leur famille, et aux soignants, d'une part, aux habitants et aux publics scolaires des quartiers environnants, de l'autre, cet équipement développe tout particulièrement une ambition de mixité intergénérationnelle. Son fonctionnement sur convention entre la Ville et le CHU est pilote en France depuis bientôt 20 ans.

Les partenariats avec l'ARAMAV (Clinique de réadaptation et rééducation pour **déficiants visuels**) et avec l'association Valentin Haüy tentent de répondre à une attente croissante dans la population.

Les bibliothèques contribuent aussi depuis longtemps à l'offre culturelle apportée aux détenus de la **Maison d'arrêt** : la convention en vigueur doit pouvoir s'appliquer pleinement et conjuguer les moyens financiers et humains des différents acteurs pour garantir le renouvellement et l'accessibilité des collections des deux bibliothèques des quartiers hommes et femmes, et l'enrichissement du programme d'activités autour du cinéma, de la littérature, de la BD, des arts graphiques.

Un diagnostic détaillé des actions en cours de la bibliothèque à l'attention de la petite enfance, des personnes âgées et des personnes sous main de justice a été élaboré et débouche sur des propositions pour les consolider.

**Les publics scolaires** font par ailleurs partie de ces publics que la bibliothèque a toujours identifiés et auxquels elle s'adresse à travers sa mission éducative. Plus de 17 000 enfants ont été accueillis dans les bibliothèques en 2017, dans le cadre scolaire. Ils relèvent essentiellement du primaire. Les liens avec le collège et le lycée demandent à être développés. D'une façon générale, la mission éducative des bibliothèques, son programme annuel thématique « Venir avec sa classe », son Centre de Ressources Jeunesse implanté à la médiathèque Marc Bernard, ses collaborations avec la Direction de l'Éducation de la Ville, l'Éducation nationale, le réseau Canopé et les autres partenaires concernés, feront l'objet d'un diagnostic critique détaillé et d'un nouveau schéma directeur, à l'heure où l'éducation artistique et culturelle est au cœur des enjeux de la réussite scolaire et éducative.

La place des actions menées sur les temps scolaires et périscolaires autour de l'informatique créative, tels les ateliers et résidences sur l'art de la programmation, y sera confortée.

Le pôle du développement numérique des bibliothèques a construit, d'année en année, une offre globale de formation et de médiation tendue vers un objectif d'**e-inclusion pour les personnes les plus fragilisées par l'évolution des pratiques et usages numériques** : les opérations de réhabilitation des équipements ont permis et vont continuer à permettre la montée en performances des moyens techniques informatiques à la disposition des professionnels et des usagers. Les programmes de formation, de conseil et d'accompagnement vont pouvoir s'étoffer et ainsi mieux tenter de répondre aux enjeux de la maîtrise des usages et outils du numérique dans la construction des parcours personnels, professionnels, et citoyens des Nîmois.

Les besoins sur le territoire sont identifiés : 40 à 50% de la population des quartiers prioritaires de la Ville de Nîmes est âgée de moins de 25 ans. De nombreux rapports ont montré que si les jeunes sont très souvent connectés, cela ne signifie pas qu'ils sont compétents. Les quartiers concernés par la politique de la ville constituent des cibles prioritaires des actions menées.

La bibliothèque, qui s'est vu confier de ce fait la mission de coordonner l'offre de services de l'ensemble des EPN de la Ville (y compris ceux des Centres sociaux et du CCAS) devra faire aboutir les prochaines étapes du projet : programmes de formation concertés, méthodes et outils collaboratifs entre médiateurs numériques, co-construction de manifestations culturelles numériques en réseau (notamment à partir du jeu vidéo et du festival NOGA qui va se déployer dans les quartiers), plateforme de communication fédérée.

### **3. Conforter la démarche de qualité de l'accueil et d'accessibilité des services**

L'accueil, l'orientation et la médiation avaient été définis il y a une dizaine d'années comme la première orientation du projet culturel de la bibliothèque, ce qui avait eu pour effet de créer dans l'organigramme une responsabilité supérieure de coordination de ces questions sur le réseau.

A l'image de ce qu'on observe à l'échelle nationale, si la pratique de l'inscription et de l'emprunt de documents continuent de reculer très progressivement à Nîmes, la fréquentation des équipements ne faiblit pas, au contraire. C'est dire l'importance des lieux de bibliothèque dans la ville, et des usages qu'ils permettent, restant dans la complémentarité et sans subir le contrecoup du développement des pratiques numériques.

L'attention portée à l'**attractivité des aménagements intérieurs** se traduit en chiffres après les travaux réalisés sur les sites de Serre Cavalier (réouverture en octobre 2016) et Carré d'Art (avril 2018).

Dans les opérations de rénovation et d'extension à venir, il s'agira toujours de favoriser l'entrée et la déambulation dans la bibliothèque, en levant les obstacles matériels et symboliques, en effaçant au maximum l'effet de « guichet » des postes d'accueil et de renseignement, en développant la capacité d'autonomie des utilisateurs (automates de prêt - et le cas échéant de retour -, lisibilité générale des collections et services, appuyée par une signalétique efficace et dynamique, boîtes de retour, réservations en self-service, accès simplifiés aux postes informatiques et au wifi, distributeurs de boissons etc.), en soignant, dans tous ses aspects, le confort des espaces (lumière, couleurs, matériaux, température et qualité de l'air, acoustique, ergonomie), en atteignant progressivement une réelle conformité aux normes en vigueur pour l'accueil des personnes handicapées.

La qualité de l'accueil viendra, de manière plus décisive encore de la **présence visible, mobile, qualifiée et réactive de bibliothécaires** à la fois porteurs de connaissances spécialisées par domaines documentaires ou de service et capables de renseigner sur l'activité globale de l'établissement, son actualité, et d'assurer toute recherche d'information générique.

La formalisation des **procédures d'accueil** par types de postes (fiches espaces-usages) sera généralisée au réseau des bibliothèques et régulièrement actualisée, elle débouchera sur une charte de l'accueil affichant les dix principaux engagements pris par le service à l'égard de l'utilisateur.

Le déploiement en cours d'un logiciel de Gestion des Temps et Activités par la collectivité sera particulièrement utile à la bibliothèque, qui disposera d'un module spécifiquement conçu pour sa gestion de planning (postes d'accueil, visites de classes et de groupes, activités internes).

**La politique tarifaire** fondée, pour les Nîmois, sur le principe de progressivité selon le niveau de revenu fiscal des foyers, se veut incitative et socialement équilibrée. Elle s'accompagne d'une dématérialisation de l'inscription qu'il s'agira de mener techniquement à son terme pour garantir une vraie simplification de la démarche.

A la faveur du plan national sur les bibliothèques et du soutien que l'Etat propose d'apporter aux collectivités, **les horaires d'ouverture** des bibliothèques de Nîmes seront réinterrogés : un premier audit interne identifie d'ores et déjà des pistes d'extension ou d'adaptation de ces horaires. Ces scénarii, qui se déclinent selon leur coût de mise en œuvre, et qui ciblent :

- le samedi pour la ludo-médiathèque Jean d'Ormesson (la bibliothèque Jean Paulhan est actuellement ouverte du lundi au vendredi)
- le samedi pour le médiabus (actuellement lundi – vendredi)
- les soirées à Carré d'Art
- le dimanche à Carré d'Art,

seraient à soumettre aux Nîmois, adhérents ou non des bibliothèques, fréquentants ou non, au moyen d'une enquête confiée à un organisme spécialisé.

#### **4. Renouveler la stratégie de communication et de conquête des publics**

Certes l'image de la bibliothèque dans la population française a évolué ces dix dernières années, perdant de son austérité, apparaissant toujours comme le lieu du livre et comme un espace de travail, mais aussi de plus en plus comme celui du loisir, de la détente, de la rencontre et par ailleurs ouvert aux pratiques multimédia et à de l'évènement. Beaucoup de personnes, y compris parmi les usagers

inscrits ou fréquentants, continuent cependant de méconnaître la diversité grandissante de l'offre des bibliothèques.

Les bibliothèques de Nîmes ont partiellement renouvelé leurs outils de communication : nouveau logo (mettant en valeur l'unité du réseau), nouvelle ligne éditoriale et graphique pour le guide de bienvenue et le programme culturel, désormais ouvert à des contenus de service et de valorisation documentaire et en passe de devenir un vrai magazine de l'actualité des bibliothèques, le ton et le vocabulaire chercheront encore à se défaire de tout caractère institutionnel ou administratif et de tout jargon.

Beaucoup reste à faire pour rendre un tant soit peu visible et attractive la bibliothèque sur les **canaux d'information en ligne** : à l'agenda culturel de la ville, lancé avant fin 2018, succédera une véritable refonte du site web, en projet pour 2020, dans lequel la bibliothèque aura besoin de valoriser ses collections, physiques et numérisées, ses services, ses ressources électroniques et d'en éditorialiser des contenus rapidement renouvelés.

On s'interrogera à plus long terme sur l'opportunité et la faisabilité d'un portail commun des bibliothèques de l'agglomération nîmoise.

Avant cela, la communication de la bibliothèque municipale gagnera beaucoup à faire son entrée sur les **réseaux sociaux** (automne 2018). Elle y trouvera un moyen de renouveler la relation entre bibliothécaires et usagers, d'en atténuer le caractère impersonnel et de favoriser les contributions de la population à la vie des équipements. Elle y recherche notamment un moyen de capter le public des jeunes adultes.

**Production audiovisuelle** à caractère promotionnel, captation et retransmission vidéo d'évènements culturels, enregistrements d'échanges, portraits filmés d'usagers, de bibliothécaires ou de partenaires des bibliothèques, devront pouvoir nourrir la page Facebook, ce qui suppose l'achat de matériels, un plan de formation interne et une réorganisation de la cellule de promotion et de valorisation des services de la bibliothèque.

La présence sur les réseaux sociaux dynamisera de fait la **relation avec les médias**.

Travailler la visibilité des bibliothèques, c'est aussi les rendre plus aisément repérables dans la ville : la **signalétique urbaine**, pour les équipements de quartier et pour les points de desserte du médiabus peut largement gagner en efficacité. La future ligne de bus à haut niveau de service T2 structurant les déplacements en transport en commun d'Est en Ouest relierait trois de ces futurs équipements (Marc Bernard, Jean d'Ormesson et nouveau site du Chemin Bas d'Avignon). Il serait un support de promotion précieux.

Toutes les **actions hors les murs** conduites par les bibliothécaires au plus près des habitants restent une manière irremplaçable de se faire connaître, notamment des publics précédemment identifiés, à conquérir et fidéliser.

##### **5. Maintenir au cœur du projet l'accès à une offre documentaire riche, actualisée, dans une démarche active de médiation culturelle**

L'identité de la bibliothèque demeure bien celle d'un lieu de ressources documentaires, porte d'accès aux savoirs, à l'information, aux œuvres littéraires, artistiques, patrimoniales. Les publics restent



sensibles à l'importance de l'offre dans ce domaine, à sa diversité. Les moyens alloués au renouvellement de cette offre, son adaptation aux attentes de la population, aux évolutions des médias culturels et de la société ont été globalement préservés d'année en année et devront continuer de l'être. C'est sur ce socle que la bibliothèque a élargi son activité et devra à l'avenir plus encore structurer sa programmation culturelle.

Une **charte documentaire**, propre à la bibliothèque de Nîmes, fixe les principes et orientations de sa politique dans ce domaine : comment sélectionner les documents, comment les mettre à disposition, en assurer la médiation, la mise en valeur, pour certains la conservation.

Les collections sont représentatives de l'ensemble des connaissances et courants d'opinion et des productions éditoriales. Elles obéissent aux règles de pluralisme et de laïcité et excluent les documents tombant sous le coup de la loi. Elles mettent en lumière les différentes cultures du monde et leur donnent droit de parole. Elles répondent aux intérêts de tous les membres de la collectivité qu'elles desservent. La variété des supports (livres, revues, CD, DVD, supports numériques...), des genres et des niveaux de complexité des documents est recherché, sachant que la bibliothèque municipale n'est pas une bibliothèque spécialisée ni une bibliothèque universitaire mais qu'elle veille à leur être complémentaire sur son territoire.

Le choix des acquisitions se fait avec pour principe de proposer du connu et de l'inconnu, une offre commerciale, médiatisée, vecteur de sociabilité et d'élargissement des publics, et une offre de découverte, plus exigeante souvent.

A partir de ce cadre de référence, les bibliothécaires en charge de la sélection construisent à la fois des collections de sites à l'image des publics qui les fréquentent, et de leurs particularités, et une collection de réseau, à laquelle chaque site a accès en totalité. La navette quotidienne, qui permet la réservation, le transfert et la restitution des documents en tout point du réseau est de ce point de vue très précieuse et doit être préservée. Associer les usagers à l'évolution de ces collections, développer des modes de sélection participatifs sont considérés comme des marges de progression évidentes de la politique documentaire.

Un travail particulier sera mené sur le **développement des collections de jeu**, axe fort du projet de diversification des publics, sur le **jeu vidéo**, sur la redéfinition de **l'offre musicale**, secteur historiquement très développé dans les bibliothèques nîmoises, mais aussi sur le repérage et le partage des œuvres du domaine public disponibles en ligne et sur les **biens communs de la connaissance**. Les **questions environnementales**, parce qu'elles mettent en jeu la survie de nos sociétés, et traversent désormais toutes les disciplines, figurent parmi les priorités.

La bibliothèque concède un budget important aux **ressources disponibles à distance**, à partir du site de la ville. Elle privilégie les domaines du cinéma, de la musique et de l'autoformation. Cette offre cherche encore son public et méritera un effort particulier de communication, de valorisation, de médiation et d'évaluation des usages. Toutes les conditions techniques ne sont pas réunies pour faciliter l'accès à ces ressources.

La bibliothèque de Nîmes est riche de quelque 190 000 **documents rares, anciens et précieux** (livres, presse, manuscrits, cartes et plans, estampes...), organisés en plusieurs fonds et dont les pôles d'excellence sont l'histoire locale et régionale, l'histoire des religions, la tauromachie, la bibliophilie contemporaine.

Un important effort de signalement a porté ses fruits ces dernières années (informatisation de fiches imprimées, fonds Dupuy, fonds du séminaire). L'achèvement du catalogage des manuscrits est un objectif désormais atteignable dans les cinq prochaines années.

Les **conditions de conservation** de ce patrimoine précieux sont bien contrôlées (normes climatiques et anti-intrusion), à l'exception du risque inondation. Un plan de sauvegarde et d'urgence sera prochainement finalisé. Surtout, une étude reste à conduire pour définir et programmer des travaux d'étanchéité du toit-verrière de Carré d'Art, à l'origine d'un risque identifié de dégât des eaux tant pour les réserves du musée que pour celles de la bibliothèque.

La **numérisation et la mise en ligne du patrimoine** écrit et graphique nîmois ont également fait l'objet d'un programme intense, qui aboutit à un corpus de 500 000 pages. Celles-ci bénéficieront de la puissance de diffusion de la base nationale Gallica dans laquelle elles seront intégrées, comme le seront les images issues des nouvelles campagnes à venir.

Il ne suffit pas de proposer des collections (physiques ou numériques) et d'attendre le public. Il faut encore les faire connaître par la **production de contenus** qui explicitent le sens et l'intérêt des documents conservés. Cela passe par une politique d'action culturelle à expliciter, l'utilisation des outils de valorisation numérique disponibles : table tactile, blog, éditorialisation cartographique, kits pédagogiques, produits multimédias.

Enfin, le pôle Patrimoine se donne pour objectif de **dynamiser l'offre de documentation locale** et de développer l'expertise dans ce domaine en favorisant la formation interne et le partage des connaissances, la constitution d'une vraie collection locale de référence et, à plus long terme, la création d'un portail de l'histoire local.

## 6. Structurer l'action culturelle et continuer d'innover dans ce domaine

Les bibliothèques de Nîmes produisent une action culturelle foisonnante qui, couplée à sa mission éducative, en vient à se traduire en 2017 par plus de 57 000 visites ou participations à un évènement.

Adossée à son offre documentaire et conçue pour faire connaître ses collections (il s'agira à l'avenir, on l'a dit, d'en systématiser l'imbrication), l'action culturelle et éducative répond à un objectif de conquête de publics, de fidélisation des publics présents, qu'elle cherche à diversifier et qu'elle amène à se rencontrer, à se mêler. Pour ce faire, elle est libre et gratuite.

Ses grandes missions sont désormais formalisées dans une **charte de l'action culturelle**. Elles relèvent de trois grands objectifs :

- Développer les usages artistiques et culturels, favoriser la rencontre avec les œuvres et les artistes, écrivains, cinéastes, musiciens etc.
- Informer le citoyen et faire société, en mêlant les publics, en ouvrant les bibliothèques aux autres acteurs sociaux et culturels locaux, et contribuer à développer l'esprit critique dans l'usage des outils numériques et dans le rapport aux médias
- Transmettre les savoirs, à commencer par la maîtrise de la langue, le goût de la lecture, et offrir des clés pour comprendre l'homme, le monde, la société, et s'appuyer notamment sur le patrimoine local et sur le patrimoine écrit et graphique pour atteindre cet objectif.

Dans ce cadre général, les bibliothèques de Nîmes ont développé leur **singularité**, fruit de leur histoire, de leur environnement, des partenariats qu'elles ont su nouer, de leurs ressources propres : elles comptent aujourd'hui, dans le paysage culturel, en matière de musique, de cinéma d'animation ou documentaire, de poésie contemporaine, d'arts numériques et de jeu vidéo, de patrimoine écrit et graphique et de littérature jeunesse.

Elles peuvent capitaliser les retombées des actions régulières conduites dans ces domaines de prédilection auprès d'un public fidélisé et les développer encore en faisant en sorte qu'elles nourrissent davantage des **temps forts thématiques** (ainsi les cultures urbaines en 2018), interdisciplinaires, mieux médiatisées, impliquant plus largement le réseau des bibliothèques et croisant les publics.

Certes, chaque équipement continue d'identifier ses publics cibles, ses stratégies et formes d'action. Après Carré d'Art et Serre Cavalier, la poursuite du programme de rénovation des bâtiments et le renouvellement du médiabus conduiront à doter l'ensemble du réseau d'espaces et de moyens matériels plus performants et plus modulables au service de l'action culturelle. A partir de ces infrastructures modernisées, un nouvel équilibre pourra être trouvé entre les actions conduites en réseau et celles propres à chaque entité qui le compose.

Dans l'idée de structurer davantage la programmation, il y aura avantage à s'appuyer sur une typologie d'actions assumée, entre temps forts (un point d'orgue thématique par bimestre au maximum), et rendez-vous réguliers, sous forme de cycles permettant de travailler sur des publics plus ciblés, dans la durée.

De **nouvelles thématiques** viendront surprendre et attirer, de même que les **partenariats**, jamais figés, sont vecteurs d'idées, d'opportunités de programmation, d'échange de compétences et présentent un potentiel pour la circulation des publics et la découverte des bibliothèques par les non-fréquentants.

Plus d'actions concertées avec les autres services et équipements culturels de la ville sont aussi, comme le recommande la Direction des Affaires culturelles, de nature à démultiplier les publics. Les expériences n'ont pas manqué ces dix dernières années mais il s'agit désormais de se donner les moyens d'une co-construction autour de certains projets identifiés suffisamment en amont. Le conservatoire, le Théâtre Christian Liger devraient y être associés.

L'**innovation** est une marque de fabrique de la bibliothèque dans le domaine de l'action culturelle et éducative. Elle s'est notamment illustrée dans le domaine numérique, par l'émergence et le développement des initiatives du laboratoire des usages numériques (**Labo2**). A tel point qu'elle constitue aujourd'hui l'originalité majeure du label nîmois de Bibliothèque Numérique de Référence, reconnue comme telle à l'échelle nationale.

## **7. Conforter la démarche innovante de la bibliothèque dans le domaine de la médiation numérique**

Le Labo<sup>2</sup> explore de **nouvelles formes de médiation culturelle**, en proposant des expérimentations comme la lecture en réseau, ou la valorisation d'œuvres poétiques ou littéraires à travers des dispositifs numériques existants ou qu'il participe à créer. Le Labo<sup>2</sup> mène ce travail en partenariat avec les acteurs éducatifs, associations et acteurs sociaux présents sur le territoire, dans l'objectif d'inclure tous les publics. Concevoir de nouveaux outils créatifs, inclure les usagers dès la phase de conception des projets, porter la « culture du faire », qui permet à tous d'apprendre par la pratique et l'expérimentation, sont autant de savoir-faire utilisés par le Labo<sup>2</sup> depuis sa création.

Une grande partie des actions menées par la bibliothèque dans le champ du numérique s'inscrivent dans sa stratégie globale à destination des publics en situation précaire et éloignés de la culture.

A partir de 2019, c'est à la **création d'un outil de médiation culturelle original** que s'attelle le Labo2. Conçu sous la forme d'une plateforme d'éditorialisation cartographique libre, **GéoProjet** permet à des usagers non-informaticiens de concevoir leurs propres récits cartographiques à caractère fictionnel ou documentaire, d'aborder les nombreuses problématiques liées aux usages des médias numériques (droits, identité et citoyenneté numérique notamment) et d'acquérir des compétences numériques variées. Ce dispositif rejoint des enjeux propres à l'éducation aux médias.

Par ailleurs, l'**ouverture en 2020 d'un fab-lab** au sein de la ludo-médiathèque du pôle éducatif, sportif, culturel et social du Mas de Teste permettra d'aller encore plus loin dans la mise en œuvre de méthodes participatives et créatives qui incluent les publics. Le fab-lab a vocation à permettre aux publics de s'approprier les nouvelles formes de la création qui ouvrent des perspectives d'autonomie et d'émancipation par l'aboutissement d'un projet personnel.

De nombreuses conditions sont réunies dans le projet du Pôle Jean d'Ormesson pour y implanter une **Micro Folie**, en retenant tout ou partie du dispositif promu par le Ministère de la Culture et accompagné par La Villette, dans les territoires de la politique de la Ville : dans l'année qui précède son ouverture, un tel projet sera mis à l'étude et pourra, dans sa phase de préfiguration, concrétiser une première participation des habitants comme bénéficiaires et acteurs de ce futur tiers-lieu.

A partir de 2021, le Labo2 relancera le travail sur la **lecture en réseau**. Grâce à un dispositif de télé-présence, qui va au-delà de la simple visio-conférence, BiblioLab permet une mise en présence, en pied, des participants, en temps réel, sous une forme individuelle et collective. Les lieux d'accès public numérique, dispersés sur le territoire, leurs publics, « distants », entrent en interaction, **dans un espace virtuel, autour de la lecture immersive partagée et en plaçant les œuvres littéraires au cœur de l'expérimentation**. Ce qui appelle naturellement des déclinaisons avec les scolaires, y compris dans des partenariats avec l'étranger (jumelages).

L'**offre de loisirs dans le domaine numérique** s'articule par ailleurs autour d'un fonds de jeux vidéo, qui existe depuis plusieurs années à Carré d'Art (jeux pour PC) et qui a évolué en 2018 vers une offre de jeux vidéo consultables sur place. Si l'accès s'en est démocratisé, la création indépendante dans ce domaine reste aujourd'hui largement méconnue du public. La bibliothèque contribue, par ses collections et les rendez-vous qu'elle instaure avec les publics, à mieux la faire connaître.

Ainsi, la **pérennisation du festival du jeu vidéo et de la création numérique : Nîmes Open Game Art (NOGA)** constitue un enjeu pour la bibliothèque dans les années à venir. Le NOGA est le seul festival de ce type en France, qui soit complètement produit par une bibliothèque publique et qui mêle les

approches festive, intergénérationnelle, culturelle, éducative et expérimentale : 11 600 personnes accueillies en décembre 2017. Temps fort de la programmation culturelle de la bibliothèque, le festival retient chaque année une thématique. Il comprend :

- Une exposition **interactive et jouable** tous publics
- Des **dispositifs éducatifs innovants** : « escape game numérique » et autres déclinaisons
- Des **ateliers** de création ou de pratique numérique
- Des **rencontres / conférences / tables rondes** qui permettent un dialogue inédit entre des professionnels du jeu vidéo autour de la thématique retenue.
- A partir de 2019, un **volet professionnel** à rayonnement régional, voire national, pour les acteurs de la médiation numérique (bibliothécaires, acteurs de la promotion culturelle du jeu vidéo, médiateurs numériques, communauté éducative etc.)

#### **8. Préparer et engager une véritable coopération entre les bibliothèques municipales de Nîmes et des communes limitrophes**

Appartenant à un même bassin de vie dans lequel un grand nombre d'habitants se déplacent pour travailler, consommer, se former, se divertir..., comptant une diversité d'équipements de proximité, dont certains ont été créés, rénovés ou étendus récemment (Marguerittes en 2008, Caveirac en 2012, Garons en 2015), les médiathèques municipales de Nîmes et des communes limitrophes ont vocation à développer leurs collaborations, voire à coordonner leurs offres de collections, de services et de manifestations culturelles.

Aucun modèle ne s'impose aux bibliothèques, toutes les formes de mise en réseau, coopération, coordination ou intégration peuvent s'étudier. On reconnaîtra simplement ici la nécessité d'instruire cette question, encore peu défrichée à Nîmes, et d'étudier différents scénarii, sur la base des pistes suivantes :

- Un réservoir documentaire partagé, avec un catalogue fédéré, et un système de réservation et de navette entre les bibliothèques
- Un groupement d'achat pour des bouquets de ressources électroniques plus abordables financièrement
- Une carte d'adhérent unique pour l'offre complète de collections et de services du réseau, selon une politique tarifaire à définir, sans supprimer nécessairement le niveau d'adhésion limité à un site
- Concertation sur le programme d'action culturelle, partage d'un annuaire d'intervenants, itinérance
- Portail d'information, d'accès au catalogue et aux ressources en ligne, et de valorisation des actions, commun au réseau
- Extension de la coordination des espaces numériques